



Assurance visa premier bnp

Par **pendora**, le **12/04/2013** à **11:46**

Bonjour,

Je voudrais avoir votre avis sur une situation. Ma mère nous a offert un voyage à NY mère/fille.

Malheureusement un problème de santé l'empêche de profiter du voyage.

Nous faisons donc jouer l'assurance de la carte visa premier vu que l'intégralité du voyage a été payé avec sa carte.

Le service assurance m'a répondu que seul son voyage serait remboursé car moi j'ai plus de 25 ans. Je ne comprends pas pourquoi cela entre en ligne de compte étant donné que c'est elle qui a payé, donc elle qui sera lésée. Autant je peux comprendre pour l'assistance, autant là... Je précise également que le montant total à rembourser est bien inférieur aux 5 000€ garantis et que je leur ai également précisé que je suis la seule proche à proximité (il s'agit d'une hospitalisation avec intervention chirurgicale et ma mère n'est plus toute jeune).

Merci pour vos avis.